

Communiqué de presse 18 mars 2016

La réforme du salaire garanti. Une bonne idée?

Le « conclave » budgétaire du prochain week-end pourrait discuter d'une mesure d'allongement de la période de salaire garanti en cas de maladie à charge de l'employeur. Une telle mesure avait déjà été discutée la suite de l'accord de gouvernement en septembre 2014 avant d'être définitivement écartée.

La Confédération Construction juge cette mesure totalement inadmissible pour le secteur de la construction. Si l'intention du gouvernement est d'imposer aux entreprises le paiement du salaire garanti à 100% dès le 1^{er} jour de la maladie et pendant une période de 60 jours, il en coûtera aux employeurs de la construction chaque année un montant supplémentaire de près de 100 millions €, et donc une augmentation du coût salarial de 1,9%.

Robert de Mûelenaere : « **La construction belge a perdu 19.000 emplois salariés depuis 2012 en raison de la concurrence déloyale des entreprises étrangères et du dumping social. Le secteur ne cesse de demander au gouvernement d'agir au plus vite pour réduire le coût salarial des entreprises belges de construction et leur permettre ainsi de retrouver une position concurrentielle .Au lieu de répondre positivement à cette demande, le gouvernement pourrait demain décider d'augmenter encore les coûts des entreprises de construction. »**

« Le gouvernement sait que s'il ne fait rien pour réduire le coût salarial de la construction ce sont plus de 25.000 emplois supplémentaires qui disparaîtront dans le secteur de la construction d'ici la fin de la législature. Comment peut-il dans ce contexte songer à accroître les charges des entreprises avec le risque évident d'une destruction encore plus grande de l'emploi ? » La Confédération exprime son plus profond désappointement face à cette situation.

Pour plus d'informations concernant ce communiqué de presse:
Véronique Vanderbruggen
T 02 545 56 26 • M 0477 36 09 44
peter.boelaert@confederationconstruction.be

La Confédération Construction défend les intérêts de plus de 15.000 entreprises du secteur de la construction de toute taille (indépendants, pme, grandes entreprises), actives dans tous les segments de la construction. Elle est présente au niveau local, régional, national et européen. La Confédération est à l'initiative de grands événements tels que le Forum Construction et la Journée Chantiers Ouverts.

follow us on
twitter

